

**PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DU JEUDI 12 AVRIL 2024**

L'An deux mille vingt-quatre et le jeudi douze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PERNES-LES-FONTAINES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Didier CARLE.

Présents : Messieurs Didier CARLE, Christian SOLLIER, Régis D'OLEON, Jean-Claude GRAVIERE, Mesdames Nicole Neyron, Michèle BAZ, Isabelle DESRUT, Nadège BOISSIN et Muriel VACHET,

Pouvoirs : Monsieur Christian SOLLIER (pouvoir à Madame Nicole NEYRON),

Absentes excusées : Mesdames Géraldine PETIT, Solène ESPITALLIER.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire-Président, déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil d'Administration doivent désigner parmi leurs membres un secrétaire de séance.

Madame Nadège BOISSIN est désignée secrétaire de séance.

Question n° 1

Compte rendu des aides octroyées en Commission Permanente

Rapporteur : Nadège BOISSIN, Vice-Présidente

Le Conseil est informé sur les décisions que la Commission permanente a été amenée à prendre lors de sa séance du 07 mars 2024 concernant 5 demandes d'Usagers concernant 4 factures d'énergie et 1 facture de cantine.

Question n° 2

Réévaluation du tarif de la prestation de confort

Rapporteur : Didier CARLE, Maire-Président

Il est proposé au Conseil la réévaluation du tarif horaire de la prestation de confort pour le service d'aide à domicile. Cette question était à l'ordre du jour du précédent Conseil dont les membres, favorables à l'idée d'une réévaluation, préférerait un peu plus réflexion avant de déterminer le montant. La décision avait donc été reportée à la réunion suivante.

Il est rappelé aux membres que le tarif de cette prestation est actuellement de 23 € de l'heure (21 € en 2021 et 22 € en 2022).

Cette prestation est le plus souvent utilisé par des bénéficiaires du SAAD afin de compléter les heures qui sont prises en charge par l'APA.

Monsieur Christian GORLIN propose de réévaluer le tarif horaire à hauteur de 25 €.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité cette réévaluation ainsi que son application à compter de la facturation pour les prestations du mois de juin 2024 pour les bénéficiaires.

Question n°3
Approbation du budget primitif 2024

Rapporteur : Didier CARLE, Maire-Président

Monsieur Didier CARLE présente aux membres du Conseil le budget prévisionnel 2024 en précisant que le budget en question a été réalisé en suivant, pour les charges à caractère général ainsi que les charges de personnel, la tendance appliquée par le budget communal.

Le budget s'équilibre selon les inscriptions budgétaires suivantes :

BUDGET PRIMITIF 2024

DEPENSES					RECETTES						
002	Résultat de fonctionnement reporté	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prév 2024	13	Atténuations de charge	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prév 2024
002	Déficit antérieur reporté					6419	Remb. Rémunération personnel	26 249,03	9 915,55	3 183,32	17 789,00
								26 249,03	9 915,55	3 183,32	17 789,00
011	Charges à caractère général					70	Produits de gestion courante				
6042	Contrat prestations (portage)	42 132,70	37 067,05	46 219,79	49 902,00	70311	Concession dans les cimetières	7 618,67	2 753,33	3 773,00	4 220,00
60611	Eau et assainissement	156,55	209,53	275,65	298,00	706888-AD	Prestations de services Aide à Domicile	382 942,30	344 965,77	411 264,03	415 320,00
60612	Energie - Electricité	3 681,39	2 907,76	10 280,88	9 000,00	706888-PR	Prestations de services Portage de repas	75 117,29	72 282,00	89 569,00	90 840,00
60622	Carburants	1 990,45	2 110,21	2 415,34	2 736,00	706888-BUS	Produits des régies (perno/bus)	428,00	348,00	-	392,00
60623	Alimentation (goûter + loto)	265,64	670,51	1 150,18	1 620,00	7088	Autres produits des régies (adhésion club, loto...)	-	1 510,00	3 789,00	6 920,00
60628	Fournitures non stockées (loto)	-	28,80	67,50	92,00			466 106,26	421 859,10	508 395,63	517 692,60
60631	Fournitures d'entretien (produits ménagers)	14,29	-	571,42	575,00	74	Dotations, subventions et participations				
60632	Fourniture petit équipement (gants, trousse...)	1 103,86	849,51	155,99	320,00	744	FACTVA	69,00	-	-	-
60636	Vêtements de travail	33,48	716,60	-	120,00	74718	Autres participations de l'Etat	32 728,36	23 121,26	28 266,32	31 536,00
6064	Fournitures administratives	780,03	2 363,65	703,38	750,00	7473	Département	9 874,00	9 874,00	-	-
6068	Autres fournitures	-	1 393,46	2 691,80	2 781,00	7474	Subvention et parts communes	130 000,00	140 000,00	186 000,00	180 000,00
611	Contrats de prestations de services	-	550,00	-	-			172 671,36	172 995,26	214 266,32	211 636,00
6132	Locations immobilières	-	-	-	-	75	Autres produits de gestion courante				
6135	Locations mobilières (photocopieur)	1 149,49	1 647,76	1 931,98	1 600,00	75888	Produits divers gestion courante	1,46	1 766,06	2,84	2 020,00
615221	Entretien bâtiments	-	228,00	-	-			1,46	1 766,06	2,84	2 020,00
61551	Entretien réparation mat. Roulant	1 180,15	3 518,24	3 079,30	2 980,00	77	Produits exceptionnels				
61558	Entretien réparation autres biens (climatisation)	-	-	797,48	-	7713	Libéralités reçues (dons)	1 005,00	-	-	-
6156	Maintenance (informatique + extincteur + ascenseur)	4 779,29	14 631,25	10 473,80	10 500,00	7718	Autres produits exceptionnels	91,46	7,27	321,39	-
6161	Primes d'assurances	8 484,52	4 563,28	6 623,09	-	773	Mandats annulés (exercice antérieur)	397,00	-	-	300,00
6184	Versements org. formation	-	820,00	208,00	1 742,00			1 493,46	7,27	321,39	300,00
6225	Indemnités au Comptable	-	-	-	-	42	Produits exceptionnels				
6226	Honoraires	528,70	100,40	100,40	240,00	777	Quote part sub investissement	1 937,50	288,00	300,00	2 869,00
6232	Fêtes et cérémonies	-	198,00	-	100,00			1 937,50	288,00	300,00	2 869,00
6238	Divers (tickets régies)	-	60,00	-	-	002	Excédent de fonctionnement				
6251	Frais de déplacement	1 968,74	3 078,33	4 674,06	4 600,00			111 343,72	109 232,62	42 410,24	35 787,10
6261	Frais affranchissement	-	-	-	-						
6281	Concours divers (cotisations UNCCAS...)	343,14	349,85	354,11	359,00						
6283	Frais de nettoyage des locaux	-	-	-	-						
627	Services bancaires et assimilés	185,12	56,00	6,31	64,00						
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	-	-	-	-						
		68 807,54	78 116,19	92 780,46	99 145,00						
012	Charges de Personnel										
6331	Versement mobilité	-	-	2 114,27	2 390,00						
6332	Cotisation FNAL	1 821,29	1 981,36	2 132,69	2 288,00						
6336	Cotisations CNFPT-CDG	4 952,19	5 859,12	6 834,36	6 989,00						
64111	Rémunération principale-Titulaire	330 694,78	345 536,31	397 599,90	425 832,00						
64112	Supplément familial, NBI	3 672,91	3 679,75	4 259,14	4 588,00						
64114	Personnel Titulaire-Indemnité Inflation	-	1 700,00	-	-						
64118	Autres indemnités	36 719,12	54 573,13	65 863,11	65 992,00						
64131	Rémunération principale-Non tit	5 121,34	5 254,33	1 779,83	5 172,00						
64164	Emplois d'insertions-indemnités inflation	-	400,00	-	-						
64168	Emplois insertion autres	65 961,92	57 827,47	38 033,79	51 790,00						
6451	Cotisations URSSAF	40 604,27	40 583,61	42 908,24	43 054,00						
6453	Cotisations Caisse de retraite	39 721,21	38 005,19	35 878,07	26 842,00						
6454	Cotisations ASSEDEC	2 878,80	353,11	2 155,18	2 771,00						
6455	Cotisations pour assur du Personnel	13 968,04	15 800,88	17 974,92	16 286,00						
6456	Compensation FNC	3 255,00	2 781,00	2 020,00	2 210,00						
6458	Cotisations autres organismes sociaux	3 781,00	3 582,00	3 781,00	3 781,00						
64731	Versées directement chômage	-	-	-	5 200,00						
6475	Médecine du travail	2 883,60	2 692,00	2 444,40	2 880,00						
		556 035,47	580 809,26	625 778,90	668 045,00						
023	Virement à la section d'investissement										
023	Virem. à la section d'investis.	-	-	-	-						
65	Autres charges de gestion courante										
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	434,90	-						
6512	Droits d'utilisation informatique	4 921,20	-	434,90	-						
		4 921,20	-	434,90	-						
65	Secours										
65134	Aides	6 720,94	10 707,76	7 306,73	10 900,00						
65748	Subvention fonctionnement Assoc	27,68	-	-	-						
		6 748,92	10 707,76	7 306,73	10 900,00						
65888	Autres charges de gestion courante										
65888	Autres (arrondis PAS)	1,41	2,72	230,01	67,00						
		1,41	2,72	230,01	67,00						
67	Charges exceptionnelles										
6718	autres charges exceptionnelles	106,70	-	-	-						
673	Titres annulés	-	432,25	-	1 000,00						
		106,70	432,25	-	1 000,00						
68	Dotations aux provisions										
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation	-	268,96	-	862,00						
			268,96	-	862,00						
042	Opération d'ordres de transfert entre sections										
6811	Dotations aux amortissements	10 406,53	3 316,48	6 561,62	7 975,00						
		10 406,53	3 316,48	6 561,62	7 975,00						
	TOTAL	647 027,77	673 653,62	733 092,62	787 994,00		TOTAL	779 802,79	716 063,86	768 879,74	787 994,00
DEPENSES					RECETTES						
001	Résultat d'inv. Reporté	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prév 2024	001	Résultat d'inv. reporté	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prév 2024
001	Déficit d'investissement					001	Excédent d'investissement	1 811,93	10 875,60	35 857,22	35 966,00
								1 811,93	10 875,60	35 857,22	35 966,00
13	Subventions d'investissement					10	Dotations, fonds divers et réserves				
13914	Amortis. subv. versée par la ville	1 937,50	-	-	-	1068	Excédents de fonct. Capitalisés	-	23 542,40	-	-
13918	Amortis. subv. versée par autres organismes	-	288,00	300,00	2 869,00	1022	F.C.T.V.A	5 277,00	3 017,00	1 043,89	620,00
		1 937,50	288,00	300,00	2 869,00			5 277,00	26 559,40	1 043,89	620,00
20	Immobilisations incorporelles					13	Subventions				
2051	Concessions, brevets, licences	-	-	4 188,00	6 450,00	1312	Subvention régionale	-	-	-	-
				4 188,00	6 450,00	1314	Communes	-	-	-	-
21	Immobilisation corporelle					1318	Autres organismes locaux	-	-	-	-
21568	Autres installations, matériel et outillage techniques	-	-	-	-						
2182	Matériel de transport	-	-	-	27 285,00						
2183	Matériel de bureau et informatique	4 682,36	715,53	855,05	3 357,15						
2184	Mobilier	-	2 663,76	-	2 200,00						
2188	Autres (thermocolléuse, défibrillateur)	-	1 196,97	2 153,33	2 400,00						
		4 682,36	4 606,26	3 008,38	35 242,15	021	Virement de la section de fonctionnement				
						21	Virem. de la section de fonct.	-	-	-	-
						040	Amortissement des immobilisations				
						28205	concessions et droits	3 168,48	264,00	264,30	2 947,00
						28182	Matériel de transport	6 251,83	1 798,50	2 938,00	2 938,00
						28183	Matériel de bureau informatique	713,82	960,34	1 543,82	1 343,00
						28184	Mobilier	57,00	78,69	1 252,17	217,00
						28188	Autres	215,40	138,95	583,33	454,00
						28158	Autres installations	-	76,00	-	76,00

Madame Isabelle DESRUT demande des précisions sur les investissements prévus. Monsieur Didier CARLE explique qu'il est envisagé d'équiper le service de portage de repas de contenants réutilisables ce qui pourrait représenter un investissement important. Par ailleurs, il est également prévu d'équiper et aménager le foyer du Club Sénior d'un coin café.

Monsieur D'OLEON remarque qu'à la section ENERGIE le montant prévu est inférieur au réalisé 2023 et demande quelles solutions sont envisagées pour réduire les coûts d'énergie. Monsieur Didier CARLE précise que cela se base sur une baisse attendue des tarifs. D'autre part, il est précisé que le montant prévu au budget 2024 reste encore prudent et très supérieur au réalisé 2022.

Il est prévu une enveloppe pour les aides et secours identique à l'année 2023.

Les recettes envisagées pour le service de portage de repas ont été prévues à la hausse suivant la tendance entre 2022 et 2023. Les membres du Conseil sont également informés des nouvelles modalités du service de portage de repas en ce qui concerne la période de Noël où le service proposera la mise à disposition de repas à plus longue conservation (la cuisine centrale étant fermée à cette période).

Ces repas seront livrés avant la fermeture de la cuisine et du service afin de couvrir les repas durant la période de fermeture de la cuisine centrale.

Les budget primitif 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

Question n° 4

Secours en argent : bons alimentaires

Rapporteur : Nadège BOISSIN, Vice-Présidente

Le Conseil est informé sur les bons et colis d'urgence délivrés par Madame BOISSIN dans le cadre de sa délégation sur la période du 15/03/2024 au 05/04/2024.

Nature de l'Aide octroyée	Nombre
Bons Anatoth	5
Bons de carburant	3
Bons alimentaires U et Intermarché	4
Bons bouteilles de gaz/ bidons de pétrole	2
TOTAL	370 €

L'ordre du jour ayant été examiné dans sa totalité, Monsieur le Maire-Président remercie les membres du Conseil et lève la séance à 20 Heures.

Nadège BOISSIN, Secrétaire de séance

Didier CARLE, Président